

# LA PÉPINIÈRE D'INNOVATION CBAJ



rlpre.org

## APPEL DE PROPOSITIONS

« **Innovier AVEC les jeunes vulnérables pour mieux les soutenir dans leur parcours** »

Coups de pouce financiers allant **jusqu'à 4 000 \$** pour soutenir vos initiatives !

Grâce à sa Pépinière d'innovation, la démarche CBAJ (Communauté bâtissant l'avenir avec les jeunes) propose de soutenir financièrement les organisations lavalloises (OBNL, écoles, etc.) qui souhaitent mettre de l'avant **des actions visant à soutenir la réussite éducative<sup>1</sup> des 14-30 ans ayant des parcours plus difficiles** vers la diplomation/qualification ou l'insertion socioprofessionnelle.

**Les jeunes doivent être impliqués** dans les différentes phases du projet et les propositions doivent permettre **d'offrir de nouveaux services ou de nouvelles activités** visant à favoriser la **motivation et l'engagement** des jeunes dans leur **parcours scolaire ou professionnel**.

### Proposition admissible et critères de sélection :

- L'action doit être mise en œuvre par une organisation lavalloise<sup>2</sup> ;
- L'action proposée doit être **novatrice**;
- Des jeunes doivent être impliqués dans la création, la mise en œuvre et l'évaluation du projet<sup>3</sup>;
- L'action doit **répondre à un besoin** chez les jeunes âgés entre **14 et 30 ans** ayant des parcours plus difficiles et être directement reliée à l'un ou plusieurs des axes suivants :
  - Estime de soi et sentiment d'efficacité personnelle
  - Santé mentale et saines habitudes de vie
  - Orientation, aspirations scolaires et/ou professionnelles
  - Motivation et engagement dans le parcours scolaire
  - Entraide entre pairs
  - Soutien dans les transitions
- Votre projet doit être appuyé par au moins 3 jeunes concernés par le projet. Vous pouvez joindre à votre demande une lettre d'appui signée ou une vidéo des jeunes qui expliquent pourquoi ils appuient le projet.
- L'action doit être inclusive et prendre en considération les jeunes qui pourraient être susceptibles de rencontrer davantage de défis en termes d'inclusion;
- La collaboration avec d'autres partenaires du milieu est encouragée.

<sup>1</sup> **Définition** adoptée en 2018 par les partenaires du RLPRE suite à une réflexion collective impliquant des acteurs lavallois de différents secteurs : « La réussite éducative, c'est le développement des **savoir-être**, des **savoir-faire**, des **connaissances** et des **compétences** des personnes **tout au long de leur vie**. Elle nécessite des **environnements favorables** pour que chaque personne développe son potentiel **à tous les niveaux** : physique, intellectuel, affectif, social et moral, leur permettant ainsi d'avoir une vie personnelle, sociale et professionnelle épanouie et ainsi contribuer pleinement au développement de la société.

<sup>2</sup> Les organisations privées et les organisations religieuses ne sont pas admissibles.

<sup>3</sup> La démarche CBAJ souhaite contribuer positivement et activement à une **plus grande implication des jeunes dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets qui les concernent**. L'agente de mobilisation jeunesse CBAJ sera disponible pour vous soutenir en ce sens selon vos besoins.



### Financement disponible :

- Un montant entre 1 000 \$ et 4 000 \$ pourra être accordé pour chaque action retenue.
- Les sommes octroyées doivent être dépensées au plus tard le 30 juin 2023.

### Comment déposer une demande :

- Pour déposer votre demande, vous devez compléter le formulaire en ligne à partir du lien suivant : <https://fr.surveymonkey.com/r/PBPPRJ8>
- Période de dépôt de propositions du 29 août au 14 octobre 2022
- N'hésitez pas à consulter la chargée de projet CBAJ si vous avez des questions ou si vous souhaitez échanger sur vos idées (d'ici le 7 octobre).

### Engagements des promoteurs :

Les promoteurs qui recevront une aide financière dans le cadre de ce projet s'engagent à :

- **Impliquer les jeunes à différentes étapes de leur projet** (conception, mise en œuvre et évaluation) et témoigner des apprentissages réalisés en cours de route ;
- Remplir et fournir un bilan évolutif des apprentissages et des activités réalisées;
- Fournir une déclaration sur les sommes dépensées au plus tard le 20 juin 2022 ;
- Participer à une rencontre d'échange entre les porteurs de projets de la pépinière d'innovation;
- Faciliter l'organisation d'une rencontre d'échange entre les participants et l'agente de mobilisation jeunesse.

**Évaluation des propositions :** Les propositions seront analysées et sélectionnées par un comité formé de membres du comité de coordination de la démarche CBAJ.

**Personne-ressource :** Pour toute question, veuillez contacter Véronique St-Louis, chargée de projet CBAJ par courriel à : [veroniquestlouis@cslaval.qc.ca](mailto:veroniquestlouis@cslaval.qc.ca) ou au 450-662-7000 poste 1270.